

Notre île

LE JOURNAL DE L'ÎLE-SAINT-DENIS | ÉTÉ 2026 | N° 264



www.lile-saint-denis.fr

L'Île-Saint-Denis

FARNIENTE ET
GUINGUETTE
POUR UN ÉTÉ
EN FÊTE!



4 • ARRÊTS SUR IMAGES

6 • L'INVITÉ

MAXIME DAVID

7 • ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE

BRÈVES

ÉTAT CIVIL

ON EN PARLE / ON N'OUBLIE PAS

EMPLOI

10 • PAGE HISTORIQUE

11 • INFOS JEUNES

12 • INFOS SENIORS

13 • CULTURE

14 • LE DOSSIER

FARNIENTE ET GUINGUETTE POUR UN ÉTÉ EN FÊTE !

18 • SPORT

GALA DE JUDO : UNE ANNÉE MÉDAILLÉE POUR LE CLUB DE L'ÎLE

20 • LE REPORTAGE

INTERROGER LA CROYANCE AU MUSÉE PAUL-ÉLUARD

22 • ÉCOLOGIE

L'ÉTÉ ARRIVE, ATTENTION AUX MOUSTIQUES !

23 • LA VILLE EN ACTIONS

DOSSIER

3 QUESTIONS À...

VRAI / FAUX

EN BREF

CADRE DE VIE

Notre île

N° 264 • Été 2026

Mensuel réalisé par le service communication
de la ville de L'Île-Saint-Denis

1, rue Méchin 93450 L'Île-Saint-Denis

Tél : 01 49 22 11 00

E-mail : communication@lile-saint-denis.fr

Imprimé par Gestion Graphic

Tirage : 4 000 exemplaires

Directeur de la publication Mohamed Gnabaly

Directrice adjointe de la publication Mady Senga-Remoué

Rédacteur en chef Benjamin Jeanjean

Journaliste Maïa Sieurin

Graphiste Tiary Andriamasomanana

Photos Service communication / Adobe Stock

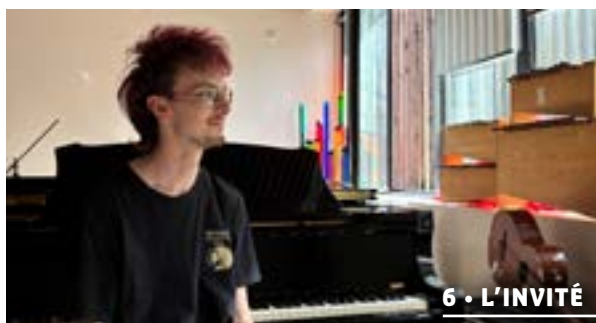


VOUS NE RECEVEZ PLUS LE JOURNAL MUNICIPAL DE L'ÎLE-SAINT-DENIS ?
Faites-le nous savoir en écrivant à communication@lile-saint-denis.com

ce mois-ci...



4 • ARRÊTS SUR IMAGES



6 • L'INVITÉ



7 • ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE



18 • SPORT



20 • REPORTAGE

Suivez l'actualité de votre ville :

www.lile-saint-denis.fr



Édito

Chères Îlodionysiennes,
chers Îlodionysiens,

Voilà maintenant plus de 100 jours que vous nous avez renouvelé votre confiance dès le premier tour des élections municipales. Nous sommes pleinement engagés pour être à la hauteur de votre confiance ! De premières mesures fortes ont déjà été prises : remboursement du pass Navigo pour les élémentaires et les grandes sections dès la rentrée de septembre, première baisse des tarifs de la restauration scolaire à hauteur de 10 %, intégration d'un petit déjeuner 100 % bio à l'accueil du matin, augmentation des dotations aux écoles, création d'une mission santé, signature d'un Contrat Local de Santé ou encore doublement de la bourse Tremplin Jeunes à hauteur de 1000 euros.

S'agissant des grands chantiers en cours, je vous confirme que les trois tours de Marcel-Paul seront détruites à l'automne et que les travaux de rénovation de la cité Marcel-Cachin sont lancés. Quant aux anciens entrepôts des galeries Lafayette, ceux-ci seront complètement détruits d'ici fin juillet. Nous lancerons ensuite les études de pollution des sols avant de vous concerter pour imaginer ensemble ce nouveau quartier ! Le chantier du tiers-lieu à Thorez arrivera également à son terme cet été avant l'installation de l'association L'Économe, et celui de l'école Paul-Langevin continue d'avancer pour une livraison de la nouvelle maternelle à l'hiver 2027. Parallèlement, la cuisine centrale sera rénovée d'ici la rentrée.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons réussi à obtenir la rénovation de la rue Méchin et du pont avant sa réouverture. Le débat a été lancé par le Département et la RATP concernant la réouverture du pont aux voitures ou non. Notre ligne est claire : c'est aux habitants de choisir. Nous organiserons donc une concertation et une votation à l'automne. Rassurez-vous et profitez de l'été avec la première édition de notre festival estival Seine Commune !

Solidairement,

Mohamed Gnabaly

Maire de L'Île-Saint-Denis

Président de l'Association des Maires de Seine-Saint-Denis

4^e Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

4^e Vice-Président de Plaine Commune



ARRÊTS SUR **IMAGES**



3 JUIN

...

VISITE DU CHANTIER DES ANCIENS ENTRÊTS DES GALERIES LAFAYETTE

Les équipes du chantier des anciens entrepôts des Galeries Lafayette nous ont fait visiter les lieux et ont eu l'occasion de présenter les avancées des travaux ! La destruction du second entrepôt ainsi que le désamiantage sont en cours. Cette étape devrait être terminée d'ici mi-juillet. Elle permettra de réaliser des études complémentaires pour dépolluer les sols. Des ateliers seront ensuite organisés avec les habitants pour co-construire collectivement le projet d'aménagement. Et les gravats issus de la démolition ne seront pas jetés : 17 tonnes seront réemployées !

5 ET 6 JUIN

...

FESTIVAL « TERRE À TERRE »

Pour cette quatrième édition, le festival avait pour thème le « Prendre soin ». Il s'est déroulé les 5 et 6 juin, du nord au sud de l'île. Au programme : concert des élèves de l'École des Arts, repas partagé, initiation à des activités sportives et manuelles, DJ set mais aussi rencontre littéraire et bal populaire. Chacun a eu le plaisir de participer à ces deux jours de festivités, organisées par la Ville et les associations Fun Être sur l'île, Halage et PikPik Environnement !



DU 10 AU 14 JUIN

...

FOIRE ARTISANALE DU CACAO BIO ET LE CRI DU TAMBOUR - FESTIVAL DES ARTS

Une autre fête avait lieu durant ce mois de juin : la foire artisanale du cacao bio et Cri du Tambour. Durant cinq jours, les visiteurs ont pu déambuler entre les stands de produits artisanaux et de cacao bio venant de l'Afrique de l'Ouest et découvrir des créateurs et artisans locaux. Une journée officielle a eu lieu le 13 juin avec une ouverture en fanfare avant d'accueillir le 14 juin les élus et un concert live de rumba qui a clôturé ces quelques jours de foire.

ARRÊTS SUR **IMAGES**

14 JUIN

...

CONCERT AU PARC

L'ensemble vocal Sequenza 9.3 s'est produit dans le cadre paisible du parc avec un programme musical festif autour de standards de Broadway, de jazz et de negro spirituals. La compagnie Pernette a accompagné le groupe pour transformer le concert en un bal participatif. Le public a pu se déhancher sur des classiques de la comédie musicale, comme « Chantons sous la pluie » !



16 JUIN

...

RETRANSMISSION DU MATCH FRANCE/ SÉNÉGAL

La Ville a proposé aux amoureux du foot de vivre ensemble le premier match de la France à la Coupe du monde face au Sénégal. Deux écrans étaient installés : l'un au théâtre Jean-Vilar, l'autre au foyer atenant. De quoi fêter dignement cette première victoire des Bleus.



17 JUIN

...

FÊTE DE L'ÉCOLE DES ARTS FRIDA-KAHLO

Après une année riche en créations et en apprentissages, les élèves de l'École des Arts nous ont donné rendez-vous pour présenter leurs réalisations au public. Les représentations ont débuté dans la médiathèque Elsa Triolet, puis se sont poursuivies dans certaines salles de l'école et enfin sur la place des Arts. Au programme : danse, musique, chant et arts plastiques, dans une ambiance conviviale et festive !





Maxime David

Maxime David est un enfant du pays. C'est à l'École des Arts Frida-Kahlo qu'il fait ses premières armes dès l'âge de cinq ans au saxophone. Aujourd'hui, d'autres opportunités musicales s'ouvrent à lui en tant que technicien du son. Mais il n'a pas laissé derrière lui sa pratique d'instrumentiste ou son attachement à L'Île-Saint-Denis, où vivent toujours ses parents. Il revient avec nous sur ces premières années de vie remplies de musique.



Cela semblait naturel que nous rencontrions Maxime David dans une des salles de l'École des Arts. Toutefois, ce n'est pas exactement là, dans le bâtiment aux baies vitrées donnant sur la place des Arts, que l'aventure musicale du jeune homme a débuté. « Avant que ce ne soit l'École des Arts, c'était un minuscule bâtiment sur la place qui est derrière nous », se rappelle-t-il. Le lieu n'est pas le seul à avoir évolué. Évidemment, Maxime n'est plus le même petit garçon qu'auparavant, lui qui arbore à 24 ans des mèches roses dans ses cheveux ébouriffés et des tatouages sur les bras.

« Je n'étais pas mauvais et j'avais une bonne oreille »

Maxime a cinq ans lorsqu'il ouvre pour la première fois les portes de l'école de musique. « Au départ, on avait un an d'initiation. On faisait le tour des instruments toutes les semaines avec un professeur différent et j'ai fini par choisir le saxophone. » Comme beaucoup d'autres enfants, il aurait pu abandonner rapidement et ne pas vouloir persévérer. Mais ce n'est pas la voie qu'il a choisie : « Je n'étais pas mauvais et j'avais une bonne oreille. Je pense que ça m'a aidé. Je m'entendais vraiment bien avec mon prof qui me soutenait pas mal aussi. Et puis forcément il y avait mes parents qui me disaient de continuer à faire de la musique » se rappelle-t-il. Le jeune réussit ses premières années, suit les

stages d'été et s'améliore. Lorsqu'il arrive à l'étape du second cycle d'études, Maxime poursuit son cursus à l'école de musique de Villeneuve-la-Garenne. Il y restera jusqu'à ses 18 ans et l'obtention de son diplôme de troisième cycle.

Poursuivre une carrière musicale

Cela aurait pu, encore une fois, signer la fin de son aventure musicale. « Je ne savais pas trop ce que je voulais faire en terminale. Forcément, si je n'avais pas été musicien, je ne serais pas allé vers cette voie. » Maxime ne se tourne pas vers une carrière d'instrumentiste mais plutôt de technicien du son, tout en continuant à pratiquer pour le plaisir : « Je me suis dit que plutôt qu'essayer de faire une carrière directement en tant que musicien avec beaucoup de difficulté malgré un bon niveau, je me verrais plus être à la technique, quitte à pouvoir à un moment donné monter un projet musical de mon côté ». Pour cela, il intègre l'École Supérieure de l'Image et du Son puis enchaîne rapidement des missions au Point Éphémère à Paris, Mains d'Oeuvre à Saint-Ouen mais aussi au Louvre. En tant que technicien sur des événements en live, il discute avec les artistes du cahier des charges, règle les micros et fait les balances pour vérifier que le son soit correctement reçu par le public mais aussi par les musiciens.

« Je me vois monter un projet musical de mon côté plutôt en collectif »

Maxime détient le statut d'intermittent du spectacle depuis deux ans mais l'avenir l'inquiète. « Avec les baisses importantes des subventions du spectacle, j'ai l'impression que c'est de pire en pire tous les ans. Mais j'ai pu m'en sortir cette année, même avec moins de dates. » Au-delà de l'aspect économique, la santé et les conditions de travail des techniciens est aussi un point d'interrogation pour Maxime. Il imagine un futur peut-être différent mais tout aussi réjouissant : « Je me vois monter un projet musical de mon côté plutôt en collectif ».

ÉVÈNEMENT TERRASSES D'ÉTÉ

C'est une tradition désormais sur notre île : les Terrasses d'été sont de retour pour animer le mois de juillet à L'Île-Saint-Denis ! Avec comme chaque année le souci pour les associations et les services de la Ville de se déplacer en pieds d'immeuble pieds de chaque grand quartier de la ville pour planter leurs parasols, leurs barnums, leurs jeux et leur musique ! Ateliers créatifs, ludiques, sportifs ou scientifiques, jeux en tous genres, goûter offert, sensibilisation écologique, « plage musicale », photocall, ambiance festive...

N'hésitez pas à venir seul(e), en famille ou entre ami(e)s, de 17h à 21h pour profiter de toute cette programmation entièrement gratuite, sans inscription ! Rendez-vous le mardi 7 juillet au quartier Nord (cité Maurice-Thorez), le mercredi 15 juillet au centre-ville (place des Arts) et le mardi 21 juillet au quartier Sud (cour de l'école Jean-Lurçat).



CULTURE LIRE AU PARC

« Lire au Parc », c'est un grand dispositif mené par l'équipe du parc départemental de la ville autour de la lecture, la culture et le plein air, pour vous permettre de profiter d'un espace de lecture éphémère à l'ombre des arbres et de découvrir un grand choix de livres pour les tout-petits comme pour les adultes. Des animations variées (ateliers, spectacles, festivals...) viennent agrémenter « Lire au Parc » et s'inscrire dans la programmation culturelle des parcs de Seine-Saint-Denis. Rendez-vous autour du kiosque du 8 juillet au 2 août, du mercredi au dimanche (14h – 19h30). Accès libre pour tous publics.



ÉVÈNEMENT FÊTE DES VIKINGS

Samedi 25 juillet, le parc départemental remet à l'honneur le passé viking de la ville, qui a « accueilli » pendant quelques années au 9^e siècle ces redoutables guerriers venus envahir la vallée de Seine et attaquer Paris et ses alentours. De 14h30 à 19h30, venez vous immerger dans la culture nordique grâce à de nombreuses animations : grande roue médiévale, tir à l'arc, artisanat, jeux traditionnels, exposition, démonstrations et combats vikings.



SPORT WEEK-ENDS SPORTIFS

Du 1^{er} au 16 août, le parc départemental se transforme en arène sportive et ludique chaque samedi et dimanche de 14h à 19h, avec de nombreux équipements mis à disposition du public pour pratiquer une multitude de sports : basket, ping-pong, football, badminton, volley... Venez jouer à votre rythme, en toute autonomie ! Des jeux ludiques en extérieur (molkky, morpion géant, palet breton...) seront également proposés. Accès libre (à partir de 5 ans).



ÇA SE PASSE SUR L'ÎLE

JEU-CONCOURS

CONCOURS PHOTO «VUES D'ICI»

Plaine Commune lance la 3^e édition de son concours photo amateurs « Vues d'Ici » à destination des usagers, habitants, étudiants et travailleurs du territoire. Cette année, le thème du concours porte sur les convivialités ! Des espaces extérieurs ou semi-extérieurs où l'on se croise, où l'on se côtoie, où l'on échange, des parcs, des marchés, des berges de Seine, des rues, des événements festifs et collectifs... Tant de scènes possibles s'offrent à vous ! Les règles du jeu : prendre en photo, au format numérique, un élément patrimonial situé dans l'une des villes de Plaine Commune (Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et sa commune déléguée Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains, Villetaneuse) et l'envoyer par mail avant le 21 septembre 2026 à concoursphotosvuesdici@plainecommune.fr.



SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES

Jeunes parents de L'Île-Saint-Denis, vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants aux différentes activités municipales pour l'année scolaire 2026-2027 ! Restauration scolaire le midi, accueil périscolaire le matin et le soir, centres de loisirs le mercredi et les vacances, École Municipale des Sports le mercredi, vacances sportives pendant les congés scolaires... De nombreux dispositifs nécessitent une inscription à l'année pour nos chères écolières et nos chers écoliers ! Pour cela, rendez-vous dès maintenant au Guichet d'Accueil Unique de la mairie (1 rue Méchin), en vous munissant des renseignements et documents suivants : votre numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), votre dernier avis d'imposition (seulement si vous n'êtes pas allocataire de la CAF) et une attestation d'assurance responsabilité civile.



VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS, DES SPORTS ET DES SERVICES PUBLICS

Le temps est à l'été et aux vacances, mais il n'est jamais trop tôt pour penser déjà à la rentrée de septembre ! Les services de la Ville et toutes les associations qui font vivre notre île au quotidien vous donnent d'ores et déjà rendez-vous samedi 5 septembre 2026 pour le Forum des associations, des sports et des services publics, lors duquel vous pourrez rencontrer tous les acteurs associatifs de L'Île-Saint-Denis, et - pourquoi pas ? - vous inscrire à l'année. Au moment d'écrire ces lignes, le lieu de l'évènement n'est pas encore décidé : pensez à vérifier le site et les réseaux sociaux de la Ville cet été !



VIE QUOTIDIENNE

USAGE STRICTEMENT INTERDIT DES BORNES INCENDIES

En période de fortes chaleurs, la tentation peut être grande de vouloir se rafraîchir dans l'espace public. La Ville rappelle qu'ouvrir une borne d'incendie pour s'amuser ou se rafraîchir est formellement interdit. Ces équipements sont exclusivement destinés aux secours en cas d'incendie. Leur ouverture abusive compromet la sécurité de tous et constitue un délit passible de 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Merci de votre vigilance.



état civil



NAISSANCES

Amelya OUZEGDOUH le 11/05
Elisa VENUS le 29/05



MARIAGES

Georges BARANOW et Rachel TCHOUTA le 23/05
Eric SIXX et Valérie SAVE le 06/06
Djamel BELMOKHTAR et Algia DENDOUNE le 13/06



DÉCÈS

Imrân TRAORÉ DELEST le 19/05
Har N'DAW le 25/05

on en parle

on n'oublie pas

50
millions

Le nombre de personnes encore victimes de l'esclavage moderne dans le monde en 2021. Plus d'infos sur le site de l'ONU : <https://www.un.org/fr>

ABROGATION DU CODE NOIR : LA FACE CACHÉE

C'est un geste qui n'a pas manqué de faire parler à l'Assemblée nationale et sur les plateaux télé. Fin mai, les députés ont en effet voté à l'unanimité l'abrogation du Code noir, ensemble de textes promulgués sous Louis XIV qui encadrait l'esclavage et réduisait les personnes esclavagisées au statut de biens pouvant être achetés, vendus ou punis (oreilles coupées, marquage au fer d'une fleur de lys, peine de mort...).

Jamais abrogé depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, le Code noir demeurait dans le droit français, même s'il était rendu caduc par le mécanisme de l'abrogation « tacite » (lorsqu'une évolution du droit rend incompatible une loi avec le nouvel état du droit). Cet acte symbolique a donc été largement salué, même si certains auraient voulu aller plus loin et remplacer l'abrogation par une annulation.

« Abroger une loi, ça veut dire qu'à partir du vote, elle n'a plus d'effet. Mais pour ce qui s'est passé avant, on confirme que cela a bien existé. Donc toutes les atrocités qui ont été faites sous l'autorité du Code Noir seraient bien légales. En revanche, annuler le Code Noir, ça veut dire en annuler tous les effets et dire que tout ce qui a été fait était illégal. C'est ça, en fait, qui gêne le législateur français », explique Evita Chevry, porte-parole d'un collectif d'avocats de Guadeloupe plaidant pour une annulation qui ouvrirait la porte à des réparations.

”

emploi / formation

LA VILLE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS RECRUTE !

Soucieuse de renforcer ses équipes afin d'assurer le meilleur service public possible à ses habitants, la Ville de L'Île-Saint-Denis recrute à de nombreux postes, dans plusieurs secteurs différents. N'hésitez pas à postuler aux offres disponibles, qui sont notamment visibles sur le site Internet de la ville : <https://www.lile-saint-denis.fr/offres-emploi/>. Agent de police municipale, chargée.e vie associative et événementiel, chargée.e de mission santé, chargée.e de mission commerce et économique, assistant.e de direction / agent de salubrité et permis à louer, auxiliaire de vie et aide à domicile (vacation)... Les opportunités ne manquent pas !



DES JOBS D'ÉTÉ DISPONIBLES SUR NOTRE ÎLE

Les services Jeunesse et Ressources Humaines de la Ville ont organisé à la fin du mois de juin trois sessions délocalisées de job-dating à destination des jeunes actifs de L'Île-Saint-Denis. L'objectif ? Venir à la rencontre des 18-25 ans de la ville, aux pieds des immeubles, pour leur proposer plusieurs types de « jobs d'été » disponibles. Parmi les missions proposées notamment : travailler sur l'organisation quotidienne du grand évènement « Seine Commune », renforcer les équipes municipales pour le grand nettoyage estival des écoles de la ville ou encore animer des séjours de vacances pour personnes autistes. Il reste peut-être des postes disponibles ! Pour plus d'infos, rendez-vous à la Maison de la Jeunesse (31 avenue Jean-Jaurès).



Pont de L'Île-Saint-Denis fermé après un accident : déjà en 1983...



*La Seine était bien haute
en ce mois d'avril 1983*



*Les travaux de réparation ont
duré plusieurs mois là aussi*



*La zone d'impact entre le bateau-
pousseur et le pont, visible de loin*



*Un chantier pas de tout
repos pour les ouvriers !*

Voilà plus d'un an maintenant que le pont de L'Île-Saint-Denis est fermé à la circulation motorisée et au tramway suite à un accident avec un paquebot fluvial nécessitant de longues études et travaux de réparation. Une situation très bien acceptée par certains adeptes du pont « tout-piéton », beaucoup moins par d'autres, soucieux de retrouver le tram ou leur trajet du quotidien en voiture. Quoi qu'il en soit, cette parenthèse n'a rien d'inédite puisque le cas s'était déjà présenté sur notre île il y a plus de 40 ans. Retour en date et en images sur cet épisode (photos issues d'archives de la ville et du journal de Saint-Denis, colorisées via intelligence artificielle).



13 avril 1983 : un bateau-pousseur de la compagnie SOFLUMAR heurte le pont avec son chargement de 6000 tonnes, cassant 4 arches sur 7. Le fleuve en crue, avec un très fort courant, projette la cabine de plein fouet sous les arches et immobilise le pousseur. On constate une déformation évolutive de l'ouvrage, imposant la fermeture de la circulation routière et fluviale, ainsi que du cheminement des piétons. Une navette RATP est mise en place pour faire le tour de l'île.

18 avril 1983 : installation d'une passerelle piétonne de 100 mètres de long et 2,20 mètres de large après de courts travaux.

3 juin 1983 : le Ministère des Transports débloque 3 millions de francs afin de changer deux arches du pont, ce qui permet de rouvrir une voie de circulation aux autobus et véhicules d'urgences.

18 juillet 1983 : la circulation des véhicules légers sur deux voies est rétablie. Un portique est posé de chaque côté du pont pour bloquer l'accès aux poids lourds. Cependant, à plusieurs reprises des camions tentent de franchir l'interdiction et arrachent les portiques de sécurité !

15 janvier 1985 : les travaux définitifs débutent et la circulation est suspendue toutes les nuits et une partie du week-end. Le trottoir nord reste accessible en permanence aux piétons.

Octobre 1985 : Réouverture totale du pont à la circulation sur les trois voies.



RETRANSMISSION DES MATCHS DES BLEUS LORS DE LA COUPE DU MONDE

Venez assister aux matchs des Bleus de la Coupe du Monde retransmis en direct au théâtre Jean-Vilar ! Deux écrans sont installés pour l'occasion : l'un au théâtre pour un public adulte et familial (150 places assises disponibles), l'autre au foyer pour un public jeune (100 places debout). Un grand tournoi de foot sera également organisé au stade Robert-César pour la finale le 19 juillet, avec la retransmission du match sur écran géant. N'hésitez pas à laisser votre canapé de côté pour ce moment de partage sportif !



LES SORTIES DU SERVICE JEUNESSE

Tous les lundis et mardis de juillet, venez participer aux activités prévues par le service jeunesse ! Au programme : sorties à la base de loisirs Buthiers et Cergy, cinéma, Wam Park Fontainebleau, VTT, jeux, Speed Park, et Koezio. Celles-ci seront présentées le 6 juillet à 10h à la Maison de la jeunesse.



LES ACTIVITÉS EN PARALLÈLE DU FESTIVAL SEINE COMMUNE

Tous les mercredis, jeudis et vendredis de juillet, retrouvez le stand du service jeunesse à Seine Commune ! Jeux de société géants, ateliers de customisation, perles, peinture ou maquillage... Il y aura pour tous les goûts !



SÉJOUR À SAINT-RAPHAËL POUR LES 11-17 ANS DE LA VILLE

Comme chaque année, les 11-17 ans de la ville ont la possibilité de s'évader quelques jours durant, lors de séjours d'été planifiés par le service jeunesse de la Ville et l'association Décollage. Lors de ce séjour « Hip-hop au sud ! », qui aura lieu du 11 au 18 août 2026 à Saint-Raphaël (Var), les jeunes retenus bénéficieront d'un stage de danse afro et de hip-hop, de jeux et de veillées au quotidien et d'activités extérieures en lien avec la nature (plage, kayak de mer, via-ferrata, bivouac...). Ils logeront au centre de vacances Le Haut Peyron (salle d'activités, piscine, parc) et seront encadrés par un directeur et des animateurs de l'association Décollage. Attention, 10 places disponibles seulement ! Inscription auprès du service jeunesse de la Ville (31 avenue Jean-Jaurès / 01 49 22 11 39).

ESCAPADE SORTIE À LA MER

Envie de prendre le large ? Vendredi 10 juillet, le temps d'une journée, laissez-vous porter par l'air marin et rejoignez-nous pour une escapade conviviale à Boulogne-sur-Mer ou Saint-Valéry-en-Caux (la destination vous sera communiquée lorsqu'elle sera définitivement fixée). Plusieurs départs sont prévus : Thorez à 6h45, galeries Lafayette à 6h50 et quartier sud à 7h. Tarif : 10 €. Inscription obligatoire le mardi 7 juillet de 9h à 12h au CCAS (6 rue de Verdun).



CONVIVIALITÉ SOIRÉE BARBECUE

Vous êtes attendus pour une soirée barbecue gourmande placée sous le signe de la détente ! Le rendez-vous est fixé à 19h à l'école Samira-Bellil le vendredi 17 juillet. L'inscription est obligatoire le mardi 7 juillet de 9h à 12h au CCAS (6 rue de Verdun) pour un tarif de 12,60€. Sortez vos plus belles tenues d'été colorées !



CONVIVIALITÉ CLUB DES ÉTOILES

Les après-midis seniors « Club des étoiles ISD » vous attendent à L'Île-Saint-Denis ! Trois sites vous sont proposés : tous les mardis de 14h à 17h à la MIC, tous les jeudis de 13h30 à 17h30 à la salle Ghislaine-Durand à Thorez (divers ateliers proposés ce mois-ci), et tous les vendredis de 14h à 17h30 à la salle Marcel-Cachin. Échanges, activités, jeux de société, ciné-débat... N'hésitez pas à venir passer un bon moment !



SANTÉ INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE

À l'approche des grandes chaleurs de l'été et des dangers qui les accompagnent pour les publics vulnérables, le CCAS de la Ville vous propose de vous inscrire ou d'inscrire vos proches à son registre canicule, qui regroupe les habitants de la Ville désireux d'être contactés en cas de canicule et de bénéficier de visites à domicile si besoin. Les inscriptions se déroulent au CCAS (6 rue de Verdun – 01 49 22 11 06) via un simple formulaire à remplir.

La Ville s'engage à préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés, les agents en charge de la tenue du registre étant par ailleurs tenus au secret professionnel.





CONCERTS

- **PLACE DE LA BATELLERIE**
- **GRATUIT, TOUT PUBLIC**

LES 9, 16 ET 23 JUILLET

Festival Seine Commune

Temps fort de l'été sur notre île, le festival Seine commune sera notamment rythmé par plusieurs concerts ! Le jeudi 9 juillet à 19h30, venez voir le trio Elektre, qui puise ses inspirations dans la tradition urbaine grecque, aux accents trap et reggaeton. Le jeudi 16 juillet à 19h30, ce sera au tour du quartet Luazo, un projet nomade entre Paris et Buenos Aires, mêlant des airs psychédéliques, des guitares sahéliennes avec un ensemble de basse, batterie, trompette et clavier. Et vous pourrez enchaîner le jeudi 23 juillet avec un concours de pétanque de 18h à 19h30 puis un bal traditionnel à 19h50.



CONCERT

- **PARC DÉPARTEMENTAL**
- **GRATUIT, TOUT PUBLIC**

LE 3 AOÛT DE 14H30 À 15H30

American Music Abroad

Le parc départemental accueillera un concert exceptionnel en accueillant l'American Music Abroad, grand programme scolaire américain réunissant des dizaines de jeunes lycéens venus des États-Unis pour donner une série de concerts en Europe chaque été. Pour découvrir le travail de cet orchestre peu banal, rendez-vous au parc le 3 août de 14h30 à 15h30. Le concert est entièrement gratuit !



ÉVÈNEMENT

- **LIL'Ô**
- **GRATUIT, TOUT PUBLIC**

LE 29 AOÛT DE 14H À 21H

Guinguette de rentrée à Lil'Ô

La fin des vacances scolaires n'a pas forcément à être triste. Venez la fêter à Lil'Ô ! La guinguette organisée pour l'occasion clôturera le festival Jardins ouverts se déroulant en Île-de-France tout l'été avec des jeux, une buvette et de la musique live samedi 29 août. Des clowns de la compagnie Samovar déambuleront également dans le jardin toute l'après-midi !



INSCRIPTION
• **ÉCOLE DES ARTS 2026-2027**

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Inscriptions à l'École des Arts

Vous avez envie que votre enfant apprenne à jouer d'un instrument, à danser ou à peindre ? Les inscriptions à l'École des Arts sont d'ores et déjà ouvertes ! Vous pourrez le faire auprès de l'école (attention à la fermeture estivale) ou via l'application en ligne Nyumba (QR code). L'École des Arts sera également présente au Forum des associations le samedi 5 septembre de 14h à 17h. Pour tout renseignement, contactez l'École des Arts par téléphone (01 72 59 84 21), par mail (ecoledesarts@lille-saint-denis.fr) ou directement sur place au 1er rue Méchin !





Le dossier

FARNIENTE ET GUINGUETTE POUR UN ÉTÉ EN FÊTE !



« *Voilà l'été, voilà l'été !* », chantaient Les Négresses Vertes en 1988. Une saison de couleurs, de fêtes et de musique où les longues journées se vivent au rythme de nos envies, plus éloignées que d'habitude des contraintes du quotidien... Pour vous accompagner du mieux possible dans ces deux mois où le temps ralentit, la Ville de L'Île-Saint-Denis et ses partenaires vous ont préparé comme chaque année une programmation spéciale qui animera chaque quartier de notre île bien-aimée.

Indiscutable temps fort de cet été, le festival « Seine Commune », qui prend la suite de « L'Île-Saint-Denis Plage », permettra de lancer en grandes pompes la nouvelle base nautique de la ville à l'écoquartier fluvial. En pieds d'immeubles de l'île, les traditionnelles Terrasses d'été animeront aussi le mois de juillet, avec des associations toujours aussi actives. Enfin, Plaine Commune et le Département de Seine-Saint-Denis, partenaires institutionnels historiques, vous attendent à la médiathèque et au parc départemental pour de bien belles surprises estivales.

Retrouvez dans ce dossier tout ce qu'il faut savoir sur cette programmation. Vive l'été à L'Île-Saint-Denis !



Seine Commune : un mois de fête autour de la base nautique de l'île

C'est une première qui n'en est pas vraiment une, nous rétorqueraient quelques anciens habitants à bonne mémoire qui se souviendraient des après-midis passées au parc départemental il y a une vingtaine d'années. Mais si Seine Commune fait son grand retour à L'Île-Saint-Denis cet été, elle n'a plus grand-chose à voir avec l'évènement ponctuel qui animait le nord de l'île au début du siècle. Dénommée « L'Île-Saint-Denis Plage » ces dernières années, la programmation estivale des services de la Ville a désormais un nouveau nom, « Seine Commune », pour entériner le franchissement d'un nouveau cap et l'adoption d'un nouveau lieu à investir : l'écoquartier fluvial.

Rendez-vous du mercredi au samedi dès 14h sur la place de la Batellerie

Du 8 juillet au 1^{er} août inclus, les Îlodionysien(ne)s ont ainsi rendez-vous chaque semaine, du mercredi au samedi dès 14h, sur la place de la Batellerie, aux abords du parc Elisabeth-et-Michel-Bourgain et sur les berges. Sur place, enfants et adultes auront accès à de nombreuses activités, toutes gratuites sans inscription, pour se défouler, se détendre, se cultiver, se reposer ou s'amuser. Structures gonflables, jeux d'eau, ateliers sportifs, culinaires ou scientifiques, espace détente avec parasols et transats, restauration, activités avec la médiathèque... Les après-midis s'annoncent animées à Seine Commune ! Avec, en prime, une belle nouveauté cette année...

Canoë et Dragon Boat : les grands débuts de la base nautique !



Envie de tâter la température de l'eau ou de défier les courants du petit bras de Seine à la seule force de vos bras ? Ça tombe bien, Seine Commune mettra à profit les installations de la toute nouvelle base nautique de la ville, désormais gérée par Plaine Commune, pour vous rafraîchir en cas de fortes chaleurs ! Flâneries en canoë ou initiation au Dragon Boat, cette base de loisirs nautiques animée par la fédération Léo-Lagrange s'annonce très prisée cet été par celles et ceux qui n'auront pas peur de se mouiller !

Espace familles, Coupe du monde, concerts live, soirées...

Les familles auront évidemment toute leur place à Seine Commune avec des temps sur-mesure pour les plus petits, ateliers d'éveil ou séances de lecture de conte. Enfin, la place de la Batellerie vivra des soirées endiablées tout au long de ces quatre semaines avec, là encore, un beau programme chaque jeudi de 19h à 21h (ou 22h) : concerts live, blind test, repas partagé, diffusion de la Coupe du monde de football, guinguette, spectacles, soirées dansantes... Il y en aura pour tous les goûts ! Plus d'infos sur le site de la Ville.

Concerts et spectacles seront de la partie à Seine Commune, en plus des activités ludiques et sportives de la base nautique





Des terrasses d'été pour s'amuser sans se déplacer

Si Seine Commune occupera nos esprits du mercredi au samedi, que faire le reste du temps ? La question est réglée en ce qui concerne les mardis, avec le retour des traditionnelles Terrasses d'été, ces après-midis de fête en pieds d'immeubles des trois grands quartiers de la ville. « *L'objectif est d'aller-vers et au plus près des habitants, d'où le pied d'immeubles* », rappelle Éric Frenaud, directeur du centre social de la MIC (Maison des Initiatives et de la Citoyenneté). « *C'est aussi un moyen pour notre équipe de répondre aux attentes exprimées par les habitants lors des concertations* », ajoute-t-il.



Thorez, place des Arts et école Jean-Lurçat : trois dates à cocher

Concrètement, la Ville vous donne rendez-vous de 17h à 21h le mardi 7 juillet à la cité Thorez, le mercredi 15 juillet sur la place des Arts (le 14 juillet étant férié...) et le mardi 21 juillet dans la cour de l'école Jean-Lurçat. Sur place, les parasols, barnums, jeux et espaces détente n'attendent plus que vous, avec au passage une programmation entièrement gratuite et sans inscription : ateliers créatifs, ludiques, sportifs ou scientifiques, jeux en tous genres, goûter offert, sensibilisation écologique, « plage musicale », photocal, ambiance festive... Il y aura de quoi faire !

« Des temps d'échanges informels avec les habitants »

« *Les Terrasses, ce sont aussi des temps d'échanges informels avec les habitants qui viennent enrichir notre connaissance des*

quartiers et faire connaître l'activité du centre social. On essaye de fixer des horaires susceptibles de nous permettre de toucher un public large en permettant aux familles qui travaillent de se joindre à ces temps conviviaux », souligne par ailleurs Éric Frenaud.

Les associations au cœur du dispositif

Comme chaque année, les associations de la ville seront particulièrement intégrées à l'évènement en étant au cœur des animations : de la peinture avec Anim'Aginaire, une cuisine mobile avec Fun Être sur l'île, des photos drôles avec Muraux, des jeux africains avec Génération sociale, des initiations à la chimie avec Atome et Carbone... et bien d'autres encore ! Le programme complet est accessible sur le site de la Ville.



La Caravane sportive et solidaire de la FSGT sera de retour à la cité Thorez au mois d'août.



Animations dans les quartiers : les associations à l'honneur

Vous n'êtes pas dispo tel ou tel jour pour Seine Commune ou les Terrasses d'été ? Pas de panique, quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Tout au long de l'été, des associations ou partenaires de la ville se mobilisent avec des événements ponctuels un peu partout sur notre île. Il y aura du sport, de la culture, des journées dédiées aux enfants, d'autres aux adolescents, une guinguette de rentrée, des ateliers jardinage, une inauguration qui ne dit pas son nom, une grande marche olympique... Tour d'horizon de ces rendez-vous qui pourraient bien attiser votre curiosité...

Au lendemain de la Fête de la Ville, l'association L'Économe vous donne rendez-vous dimanche 5 juillet pour une grande fête de « non-inauguration » à la cité Thorez, à quelques mois de l'ouverture officielle du nouveau tiers-lieu du quartier Nord. Repas partagé le midi, danse, maquillage, et concert au programme ! Toujours à Thorez, le studio mobile Tsuvo posera sa caravane du lundi 6 au vendredi 10 juillet pour permettre aux jeunes du quartier de développer leurs talents artistiques (écriture, chant, enregistrement...).

Jardin partagé, guinguette et sport pour tous

Samedi 11 juillet, on file au quartier Sud cette fois avec les associations PikPik Environnement et La Fabrique des impossibles, qui investiront la rue Jean-Lurçat pour une journée « rue aux enfants » entièrement dédiée à nos petits chérubins ! Vendredi 17 juillet (16h-18h) et mercredi 5 août (15h-17h), les associations Engrainage et Les Ponts en Paix vous donnent rendez-vous pour un temps de jardinage festif et collectif autour du Jardin des mille racines de la cité Thorez, qui ne cesse de se développer ! Thorez sera décidément bien dotée en animations puisque mardi 11 août, la FSGT 93 débarque une nouvelle fois avec sa grande Caravane sportive et solidaire. L'occasion de découvrir peut-être de nouveaux sports pour vous !

Encore plus au nord, sur le site de Lil'Ô, l'association Fun Être sur l'Île ouvrira grand les portes du jardin Nyéléni cet été, du mardi au samedi (sauf entre le 25 juillet et le 11 août). Végétalisation, douceur et guinguette ombragée à portée de tous ! Toujours à Lil'Ô, la traditionnelle guinguette de rentrée de l'association Halage vous fera chanter et danser toute la journée du samedi 29 août !

Enfin, samedi 1^{er} août, la grande marche pédestre « Héritage JO 2024 » est de retour avec 5 parcours proposés autour des lieux emblématiques des Jeux sur notre territoire. La plupart des parcours passeront par L'Île-Saint-Denis !

Parc départemental et médiathèque : culture, sport et nature au programme

Les services et associations de la Ville ne sont pas les seuls à s'activer sur notre île cet été ! Partenaire historique de notre commune depuis longtemps, la médiathèque Elsa-Triolet et ses équipes de Plaine Commune vous proposent tout au long de ces vacances une programmation estivale à destination des enfants, mais pas seulement ! Lecture de contes, ateliers créatifs, initiation au jardinage, battle de danse sur jeu vidéo... Il y en aura pour tous les goûts !

Attention, en cette période estivale, la médiathèque située au 1^{er} rue Méchin (sur la place des Arts) ouvrira sur des horaires différents de d'habitude. Du 7 juillet au 29 août inclus, le bâtiment fermera ainsi ses portes les lundis, jeudis et vendredis. Elle ouvrira le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, et le samedi de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

Lecture de contes ou fête des Vikings, à chacun son petit plaisir !

Autre partenaire historique de la Ville, le Département de Seine-Saint-Denis n'est pas en reste avec une programmation spéciale au parc départemental. Au menu : des balades patrimoniales, des séances de yoga, un espace de lecture en plein air à l'ombre des arbres, des ateliers créatifs, des spectacles de conte, une grande Fête des Vikings, un concert exceptionnel d'une centaine de lycéens américains, ou encore des week-ends sportifs au mois d'août !

Pour en savoir plus sur la programmation détaillée de la médiathèque et du parc départemental, rendez-vous sur le site de la Ville en flashant les QR Codes ci-dessous. Et pour rappel : TOUT-EST-GRATUIT !



La médiathèque



Le parc

De la culture et de la nature, mais aussi du sport à prévoir au parc départemental, notamment au mois d'août





Gala de judo : une année médaillée pour le club de l'île

L'arrivée des vacances scolaires dans quelques semaines marque également le début de la pause estivale pour les activités périscolaires. Pour le club de judo de la ville, l'année se termine après plus de 40 tournois, un stage à l'étranger et six nouvelles ceintures noires. De quoi célébrer ces réussites lors du gala traditionnel organisé le 13 juin dernier. Les élèves ont pu montrer ce dont ils étaient capables après des mois d'entraînement et recevoir leur ceinture.



Le brouhaha au gymnase Alice-Milliat a de quoi réveiller le public en ce samedi matin. Les gradins sont remplis de parents et d'enfants impatients de voir les judokas performer. Les ceintures noires, bleues ou encore oranges attendent patiemment sur une table avant d'être remises aux élèves. Une fois la musique en route, chaque niveau défile sur les tatamis. « On appelle les baby judo », crie-t-on au micro. Encouragés par les applaudissements du public, les tout petits ouvrent la marche et sont rapidement suivis par les plus grands. « C'est un des rares sports que l'on peut commencer très tôt, explique Cyril, le professeur des 4-13 ans. On ne peut pas débiter le foot à 2 ans et demi, mais le judo, oui. À cet âge-là, on reste dans

des notions de motricité, on leur apprend des déplacements, comment tomber. Mais ils s'en souviendront toute leur vie. »

Une excellente année pour le club

Les stars du club ont droit à une entrée remarquée, seules au milieu du gymnase. Les victoires de David, Doussou, Eloi, Malonn et d'autres sont énumérées, avant qu'on leur remette leur ceinture noire. « Ce qui fait la particularité de notre club, c'est qu'on propose du judo vraiment pour tout le monde. On a autant des gamins qui n'ont pas forcément un intérêt pour la compétition que des têtes d'affiches, qui permettent de tirer tout

le monde vers le haut et de donner à chacun l'opportunité de performer » se réjouit Thomas, le président. C'est notamment le cas de Malonn, premier à la Coupe Espoir départementale après huit ans de judo : « Je continue parce que j'ai envie d'avoir des médailles. Quand tu en décroches, tu te sens fort. Tout le monde n'en obtient pas ». De manière générale, le président du club fait un bilan encourageant de l'année : « On a eu de très beaux résultats en benjamin, cadet, junior et senior, à la fois au niveau départemental, régional et national ».

« C'est un des rares sports de combat sans coup, donc il plaît aux parents »

Chaque niveau a l'opportunité de livrer une performance. Les plus petits ouvrent le bal. Ils connaissent tous les termes *Hajime* et *Mate* comme des professionnels. Ils se mettent par deux et se lancent dans des combats, devant un certain nombre de téléphones brandis par les parents pour capturer ce moment. Certains n'ont pas d'adversaire en face d'eux, alors ce sont les plus grands qui prennent le relais. « Des enfants qu'on a eu très jeunes nous accompagnent aujourd'hui pour faire des cours, pour s'occuper des autres. Ce renouvellement perpétuel, c'est ce qui fait la vie d'un club », ajoute Thomas. On ne peut s'empêcher de frémir lorsque l'on voit ces enfants être jetés au sol. Pourtant, les parents sont sereins. Pour le père de Yanis, cinq ans, « ce n'est pas une bagarre, on respecte l'adversaire ». Au contraire, « c'est un des rares sports de combat sans coups, donc il plaît aux parents », précise Cyril. Pour le président du club, « cela participe grandement à leur éducation que ce soit en termes de partage, de respect, de contrôle de soi mais aussi de persévérance ». Le



Une fois la musique en route, chaque niveau défile sur les tatamis.

sport crée aussi des rencontres. La maman de Camille, huit ans, sur les tatamis depuis quatre ans, note que « c'est un bon moyen de retrouver les copains du nord et du sud en étant du centre ».

Un club qui grandit

Cet engouement autour du club a évolué au cours du temps. « Les choses ont beaucoup changé puisqu'au départ on avait assez peu d'adhérents, une vingtaine. Le gymnase ne s'appelait pas encore Alice Milliat et on avait un petit dojo avec un seul tapis à l'étage. Maintenant, on a presque 280 adhérents et la chance d'avoir un grand dojo, qui permet d'accueillir plus de monde dans de meilleures conditions » se souvient Thomas. De manière générale, l'intérêt pour le sport est grandissant.

« Le judo s'est popularisé. Tous les quatre ans, aux Jeux Olympiques, on fait beaucoup de résultats. Quand vous regardez ceux de l'équipe de France aux derniers Jeux, c'est logique », analyse Cyril.

Parité filles-garçons

En jetant un rapide coup d'œil sur les judokas ce jour-là, on remarque que le judo séduit les filles comme les garçons. « Par nature, c'est un sport assez mixte. Ce n'était pas forcément le cas pour nous mais depuis quelques années, on est quasiment à 50/50 », indique Thomas. Les petits terminent leur performance après avoir reçu leur ceinture et courent dans les bras de leurs parents. Place aux autres niveaux, avant de clôturer cette journée de festivités et cette année en beauté.



Les plus petits montrent ce dont ils sont capables.



Interroger la croyance au musée Paul Éluard

Le musée d'art et d'histoire Paul Éluard de Saint-Denis se trouve de l'autre côté du pont qui relie nos deux villes. La courte distance vaut la peine d'être parcourue. Le musée détient de riches collections, constituées de trouvailles archéologiques dionysiennes, d'objets liturgiques, mais aussi de fonds consacrés à la Commune de Paris de 1871 et au poète Paul Éluard. L'exposition temporaire *« Croire et guérir. Et délivrez-nous du mal »* courra, elle, jusqu'au 15 novembre 2026. Nous avons pu la découvrir avec Valérie Perlès, la directrice du musée depuis presque trois ans.



« Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis ne se limite pas aux démarcations topographiques de la ville, à des frontières figées », insiste Valérie Perlès. Le lieu n'est pas réservé aux Dionysiens. Il est ouvert à tous les visiteurs curieux d'en franchir les portes. Ce jour-là, un groupe de scolaires visite l'exposition *« Croire et guérir. Et délivrez-nous du mal »* et des touristes déambulent dans les couloirs silencieux de cet ancien monastère du 17^e siècle, autrefois arpentés par les carmélites. « J'ai envie d'en faire un musée de société, à travers lequel on réfléchit sur des enjeux contemporains mais

aussi universels, à la lumière du patrimoine de Saint-Denis », explique la directrice.

« Prendre conscience qu'il y a d'autres visions du monde et du corps possibles »

L'histoire du musée est intrinsèquement liée à celle de la médecine à Saint-Denis puisqu'il était installé dans l'ancien Hôtel-Dieu de déménager en 1981 dans le monastère. Mais les Hôtels-Dieu ne se chargeaient pas uniquement de la

prise en charge médicale des malades. Ils les accompagnaient avec des rituels religieux. La croyance fait donc également partie de ce passé et imprègne les collections du musée : 285 pièces de l'hospice ont été conservées, tout comme les pierres tombales des religieuses du monastère, leurs cellules laissées intactes ou les 174 sentences ou phrases mystiques, peintes sur les murs : « *Encore un pas, et puis le ciel* ». Cet entremêlement était le point de départ de l'exposition en cours. « *C'est une réflexion sur la rencontre entre le registre de la science et celui de la croyance. L'idée est de s'interroger sur la zone grise qu'on pourrait appeler l'effet placebo mais aussi sur les croyances des autres. Il ne nous est pas demandé d'y adhérer mais plutôt de prendre conscience qu'il y a d'autres visions du monde et du corps possibles* », souligne Valérie Perlès.

Comprendre l'histoire de la médecine

La visite débute avec l'apothicairerie de l'ancien Hôtel-Dieu. Toutes sortes de bocaux du 18^e siècle sont entreposés. « *Ils étaient destinés aux étudiants en pharmacie pour leur examen final. Ils devaient être capables de reconnaître une cinquantaine de substances sur les 200 ou 300 produits pharmaceutiques présentés* », raconte la directrice. Juste à côté se trouvent des « *remèdes secrets* », vendus sous le manteau au 19^e siècle mais aussi des archives concernant l'alchimie, développée au 16^e et 17^e siècle. Là encore, savoir et croyance coexistent et se nourrissent l'un et l'autre. On poursuit avec la découverte du corps humain grâce à la dissection, puis celle de l'infiniment

petit, des microbes et du vaccin tout au long du 20^e siècle.

Amulettes, exorcisme et naturopathie

Lorsque l'on monte à l'étage, chaque salle se trouve dans une ancienne chambre des carmélites. La réflexion autour du surnaturel et des soins mystiques est approfondie dans cet espace. « *C'est ici que l'on sent le plus la charge spirituelle au sein du musée* », ajoute Valérie Perlès. La cure, les amulettes et l'exorcisme sont toutes sortes de remèdes considérés comme tels dans différentes religions ou cultures, dont on trouve des objets récoltés par des chercheurs. Sophrologie, hypnose ou encore naturopathie ont aussi leur place. « *C'est une exposition pluridisciplinaire où documents historiques, œuvres artistiques et travaux d'ethnologues dialoguent* ».

Impliquer les habitants

D'autres remèdes sont explorés : ceux des Dionysiens eux-mêmes. « *On a lancé une enquête auprès des habitants pour connaître les plantes qu'ils utilisent pour se soigner. Le photographe Olivier Pasquiers les a photographiés et l'ethnologue Mathieu Soullignac a noté leurs recettes* », dit Valérie Perlès. Cet appel à collecte était une manière d'impliquer et de faire venir les habitants au musée, dont la directrice souhaite qu'il devienne un lieu « *où on se sent bien et où on a envie de passer du temps, quelle que soit notre familiarité avec le monde muséal* ». À l'avenir, d'autres améliorations sont envisagées : « *On travaille beaucoup sur les conditions d'accueil, pour qu'il soit plus ouvert sur la ville et que l'on s'y rende sans forcément visiter une exposition, en proposant une offre de café par exemple* ». Mais le principal dispositif de méditation reste l'exposition. « *Il faut choisir des thèmes qui font écho aux préoccupations des habitants et continuer de réinterroger les collections et la manière dont elles nous permettent, avec les Dionysiens, de construire un récit du territoire de Saint-Denis* ».



La réflexion autour du surnaturel et des soins mystiques est approfondie dans cet espace.

Olivier Pasquiers, Mariam – clou de girofle et ail, 2025, photographie. Collection particulière





L'été arrive, attention aux moustiques !

Quels sont les risques associés au moustique ?

Les moustiques sont des insectes présents sur toute la planète. Il existe une grande variété d'espèces, certaines présentes naturellement en Europe, d'autres introduites, comme le moustique tigre. Ce petit insecte devient problématique dès lors qu'il devient trop présent, sans que ses prédateurs naturels puissent le réguler.

Sa piqûre est cause de démangeaisons, mais peut aussi être porteuse de maladies infectieuses, comme la fièvre du Nil occidental, la dengue, le zika, encore le chikungunya. Chaque été, l'Agence Régionale de Santé (ARS) surveille l'apparition d'éventuelles implantations du moustique et les cas de contamination.

Lutter contre la prolifération

De nombreuses actions peuvent être mises en place pour prévenir la prolifération des moustiques, chacun doit y contribuer. C'est uniquement la femelle qui, après avoir été fécondée, cherche à piquer les humains et les animaux afin de récupérer les protéines nécessaires à la croissance de ses œufs. La femelle pond ensuite ses œufs à la surface d'une eau stagnante, on parle de « gîte larvaire ».

Chaque espèce de moustique possède un rayon d'activité qui lui est propre. Le moustique-tigre, particulièrement présent et problématique dans les milieux urbains, n'évolue généralement que dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous en avez chez vous, c'est qu'il est né à côté : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin, dans une gouttière, une cuve de récupération des eaux de pluie, une coupelle de pot de fleur, même un bouchon de bouteille renversé.

La meilleure manière de lutter contre le moustique (toutes espèces confondues), c'est donc de supprimer tous les points d'eau stagnants présents chez vous.

Des gestes simples pour réduire le risque

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre :

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin ou balcon, gamelles pour animaux, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux...) et entretenez votre jardin ou votre balcon (en favorisant la présence des espèces prédatrices des moustiques : oiseaux, chauve-souris, etc.).
- Couvrez les bidons, citernes, ou bassins de récupération d'eau de pluie et retournez les arrosoirs et brouettes.

Se protéger des moustiques

En plus de prévenir la prolifération des moustiques, il est conseillé d'adopter des bonnes pratiques pour limiter les chances de se faire piquer. Certains moustiques sont actifs particulièrement à l'aube et au crépuscule, mais le moustique tigre est actif toute la journée, il est donc recommandé de se protéger en permanence.

Pour cela, vous pouvez installer des moustiquaires, porter des vêtements couvrants, placer un ventilateur à proximité de vous, ou utiliser des répulsifs à moustiques. Chez les jeunes enfants ainsi que les femmes enceintes, il est préférable de privilégier les vêtements couvrants et l'utilisation de moustiquaires, notamment pour les poussettes, les lits ou les fenêtres.

La ville en Actions



Rénovation avant réouverture du pont

Peu après le choc d'un paquebot fluvial sur l'une des arches du pont de Saint-Denis, il y a plus d'un an, la Ville a mobilisé l'ensemble de ses partenaires pour travailler à la rénovation de la rue Méchin et du pont le temps de la réparation de ce dernier. La municipalité a ainsi pu transformer cet accident majeur en opportunité pour lancer un plan de travaux d'envergure sur un axe généralement très encombré et difficile à travailler au regard des contraintes techniques. Ce vaste projet de rénovation de l'axe se décline en plusieurs phases.

Rénovation de la rue Méchin : un travail partenarial

Profitant de la fermeture du pont, la Ville a obtenu du Département de Seine-Saint-Denis, de la RATP et de Plaine Commune un plan de rénovation complet de la rue Méchin. Ainsi, le Département, qui a en charge la rue Méchin (située sur une route départementale) et le pont de Saint-Denis, a pris à sa charge la reprise de la voirie à hauteur de 300 000 euros. Plaine Commune se charge de la rénovation de l'éclairage public et la végétalisation. Enfin, la RATP assure la rénovation des plateformes et des rails ainsi que la reprise des assainissements.

C'est un chantier complexe, en plein centre-ville et sur une voie utilisée par le tram. Les travaux de la rue Méchin devraient se finir d'ici la fin du mois de juillet. Merci aux habitants pour leur patience. Le jeu en vaut la chandelle !

Rénovation du pont et des carrefours

Un accident mortel au carrefour rue du port à Saint-Denis avait entraîné la mort d'un élu de la municipalité en décembre 2024, Abdelkader Dahou. À la demande de la Ville, le Département s'est engagé à reprendre les carrefours aux extrémités du pont à partir du mois d'août et à faire le nécessaire pour sécuriser les cheminements pour les personnes en mobilité réduite.

La signalétique concernant la cyclabilité du pont sera également revue pour mieux sécuriser les vélos. Les travaux devraient s'étaler d'août à septembre 2026.

La réouverture du pont aux voitures mis en débat

À la demande de la RATP et du Département, la fermeture du pont aux voitures est actuellement questionnée. La RATP, au regard des nombreux ralentissements du tram, souhaite sa fermeture aux voitures pour ne pas pénaliser les usagers du T1 dont le trajet peut être ralenti de 15 à 20 minutes. Plusieurs associations de cyclistes se sont également positionnées en faveur d'une fermeture du pont aux voitures afin de sécuriser un axe très dangereux pour les cyclistes comme les piétons.

Face à cette situation, la Ville a demandé l'organisation d'un cycle de concertation en septembre avant une votation des habitants en octobre. La décision à prendre doit en effet être partagée.

3 questions à...



Marie Anquez

1ère adjointe au Maire

en charge de l'écologie populaire, de l'espace public, de la mobilité, de la santé et de la participation citoyenne

Depuis plusieurs semaines, le bruit court au sujet d'une réouverture du pont au seul tramway et non aux voitures, qu'en est-il ?

Cette hypothèse a été posée par le Département de Seine-Saint-Denis et la RATP pour fluidifier la circulation du tramway, dont les usagers souffrent d'un retard chronique du fait de l'encombrement du pont avec le passage des voitures. C'est le point noir du T1 ! Cette position a également été soutenue par plusieurs associations de cyclistes, afin de sécuriser les vélos comme les piétons sur un axe très accidentogène. La Ville, première concernée, a décidé de se saisir pleinement du débat.

Quelle est la position de la municipalité ?

À l'image de notre île, elle est partagée ! Entre difficulté à sortir de l'île, baisse des nuisances sonores et du niveau de stress, prix de l'essence qui augmente, sécurisation des vélos, temps de trajet rallongé pour les voitures, fluidification du parcours du tramway, inquiétude quant au passage des véhicules de secours... Les arguments pour ou contre sont nombreux ! Pour trancher sur ce sujet épineux, nous avons décidé de porter un cycle de concertation pour échanger et informer sur les différents impacts à partir de septembre.

Et ensuite ?

Ensuite, les habitants seront invités à voter en octobre sur plusieurs scénarios. Nous n'avons en effet jamais porté ce sujet dans le cadre des élections municipales. Et nous n'avons pas mandat des habitants pour décider d'un sujet aussi structurant. Dans ce cas-là, une seule solution : l'organisation d'une votation pour les premiers concernés !

Vrai / faux



La Ville n'avait aucun partenariat avec EDF pour lutter contre la précarité énergétique

Faux La Ville, par le biais du CCAS, a bien signé en 2024 une convention avec EDF en matière de lutte contre la précarité énergétique des publics les plus vulnérables. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS (6 rue de Verdun).



Les containers à vêtements vont être retirés

Vrai Les containers pour déposer des vêtements d'occasion afin qu'ils soient valorisés vont être retirés par l'entreprise responsable « Le Relais », à la suite de problématiques financières internes à l'entreprise. La Ville va travailler à d'autres alternatives.



La municipalité a augmenté la taxe foncière

Faux La Ville n'a pas augmenté le taux communal de la taxe foncière depuis 2008 ! L'augmentation du coût de la taxe est du fait de l'État qui a augmenté l'assiette de la taxe foncière à l'échelle nationale.

En bref

Ouverture prochaine d'une pharmacie et d'un pôle de santé

Le travail se poursuit avec les porteurs de projets pour l'ouverture dans l'écoquartier fluvial d'une pharmacie et d'un pôle de santé afin d'accueillir des professionnels de santé d'ici la fin de l'année. Les autorisations d'urbanisme ont été obtenues et les chantiers vont pouvoir débuter.



Intégration d'un petit-déjeuner à l'accueil du matin

C'était l'un des engagements de la majorité municipale : l'intégration d'un petit-déjeuner à l'accueil du matin dans les trois écoles élémentaires, de 7h30 à 8h30. Au menu : jus de fruits frais, pain, viennoiserie et confitures. Le tout entièrement bio !



Rénovation de la cuisine centrale

Après plusieurs mois d'étude, la rénovation de la cuisine centrale est enfin lancée. Elle permettra d'augmenter les performances thermiques du bâtiment (gains estimés à plus de 40% sur la consommation énergétique), de renouveler les équipements de la cuisine, d'améliorer les conditions de travail des agents et d'embellir la façade. Les travaux seront réalisés en site occupé tout au long de l'été. Des mesures ont été prises pour limiter autant que possible l'impact sur l'activité de la restauration scolaire. Le budget global prévisionnel est établi à 680 100 €. L'opération est déjà subventionnée à 50 %, avec un objectif de 80 % à terme.



Green Dock tombe à l'eau !

C'est une victoire inédite ! Depuis l'année 2021, l'association Protection Berges de Seine puis le Collectif Stop Green Dock, constitué d'une quinzaine d'associations locales et nationales, se sont engagés contre la construction de l'entrepôt géant Green Dock par la société Goodman pour le compte de l'établissement public Haropa Port, sur l'une des parcelles du port de Gennevilliers. Trois raisons majeures ont motivé cette opposition : le gigantisme du bâtiment de 650 m de long et 35 m de haut, sa situation en bord de Seine, à 80 m d'une zone Natura 2000 sur la pointe nord de L'Île-Saint-Denis, et une logistique en réalité très majoritairement routière, contrairement aux annonces des promoteurs du projet.

Par arrêté du 20 février 2026, la Ville de Gennevilliers, d'abord favorable au projet, a refusé de signer le permis de construire, après les avis défavorables de la MRAe en avril 2025 puis de la Commission d'enquête publique en janvier 2026, laquelle avait relevé l'insuffisante prise en compte des contributions du public et des collectivités, des études peu fiables concernant les incidences sonores, lumineuses et atmosphériques pour les riverains et l'absence de démonstration de l'impact environnemental qu'aurait eu le bâtiment.

La preuve que lorsque habitants, associations et élus se mobilisent, tout est possible !



Cadre de vie & tranquillité publique



La ville est en zone bleue.

Le macaron de stationnement annuel est à 50 euros jusqu'à fin 2026. Rendez-vous en mairie pour en obtenir un. Attention, certaines zones sont soumises au parcmètre. + d'infos : tranquillite@lile-saint-denis.fr

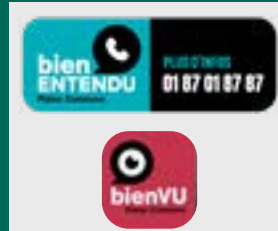


Restons vigilants !

Pour contacter le service Prévention et tranquillité publique : 01 49 22 11 51 tranquillite@lile-saint-denis.fr www.voisinsvigilants.org



Orange a mis en place une plateforme en ligne permettant de signaler les dommages sur le réseau de fibre optique (poteau cassé, ligne arrachée, armoires ouvertes...) : <https://dommages-reseaux.orange.fr>



Pour signaler **une anomalie sur l'espace public**, vous pouvez contacter **Bien entendu** ou utiliser l'application **BienVu**.

Rénovation de la rue du 8 mai 1945

Les travaux d'assainissement de la rue du 8 mai 1945 sont arrivés à leur terme. Suivront désormais les travaux de réseaux avant la rénovation de la rue à l'automne prochain.



Rénovation de la rue René-et-Isa-Lefèvre

Avant la rénovation complète de la rue René-et-Isa-Lefèvre en 2027, la reprise des réseaux d'assainissement est nécessaire. Plaine Commune et la Ville consulteront ensuite les riverains sur le projet de rénovation avant le lancement des travaux.



Travaux sur l'avenue du pont d'Épinay (RD 910)

Des travaux sont en cours pour la création de pistes cyclables séparées de la circulation par des bordures hautes. Cet aménagement permettra la sécurisation des circulations cyclables en connectant les pistes cyclables existantes en amont et en aval. Lors des travaux, la circulation générale sera maintenue dans les deux sens, tandis que le cheminement piétons pourra être temporairement dévié sur le trottoir opposé. Les travaux sont prévus du 15 juin au 31 août.



Collecte des déchets DATES À RETENIR

ENCOMBRANTS

Prochaines tournées d'encombrants : les jeudis 9 et 23 juillet, 6 et 20 août

Prochaines collectes sélectives : les vendredis 10, 17, 24 et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les lundis, mercredis et vendredis, à partir de 5h.
Mettre vos conteneurs à disposition la veille du jour de passage.

DÉCHETS TOXIQUES

Ils sont à apporter à la déchetterie communautaire :
9 rue de l'Yser
93800 Épinay-sur-Seine

L'île commune

Majorité municipale

Déterminés pour vous et notre île

Le quotidien des habitants est fortement impacté par les travaux de la rue Méchin, mais il nous fallait absolument saisir cette opportunité historique qu'est la fermeture du pont pour rénover entièrement cet axe central qui était dans un bien triste état. Un mal pour un bien. Nous y sommes presque, merci pour votre patience !

S'agissant de la réouverture du pont aux voitures, le débat est ouvert par le Département et la RATP, et rassurez-vous, comme à notre habitude, nous concerterons et ferons voter l'ensemble des habitants sur le sujet.

Parallèlement à ce chantier, l'équipe municipale multiplie les réalisations, et alors que certains chantiers se terminent, d'autres se préparent. Nous sommes déterminés !

Une opposition de nouveau absente

Maintenant que les élections sont derrière nous, et après quelques protestations infantiles, nos oppositions ne donnent plus de signes de vie. Elles brillent de nouveau par leur absence aux événements et ne portent aucune proposition constructive. Ne soyez pas inquiets, elles se réveilleront à de prochaines élections, après des années d'inaction.

Unis face à l'urgence

Face à un monde de plus en plus brutal et excluant, face au défi du changement climatique dont nous sentons bien aujourd'hui la réalité, face au retour des idéologies mortifères dont l'histoire nous dit toute l'horreur et l'indignité, nous nous engageons au quotidien, unis, pour que notre île demeure un modèle de cohabitation, d'entraide et de résilience.

Un île

Groupe d'opposition

Fermer LE PONT DE SAINT-DENIS aux voitures ? On ne pilote pas la politique mobilité d'une commune comme on conduit un vélo.

Incapable de construire un mètre supplémentaire de pistes cyclables en 25 ans, voilà que les élus réfléchissent aujourd'hui à fermer le pont de Saint-Denis au profit des cyclistes.

Les mêmes élus qui avaient réussi à diviser les habitants du nord de la ville entre eux autour du plan de circulation et qui n'avaient pas assumé leur décision en se cachant derrière Plaine Commune.

Oublions les controverses entre les pros et les antis. Aucun moyen de transport n'est en soi vertueux ou condamnable. Tout est affaire de situation, de type d'usage, de distance parcourue, de périodicité d'emploi et d'occupation de l'espace.

Les choix en faveur du vélo sont faits de telle sorte qu'ils reproduisent les inégalités sans répondre à la diversité

des besoins des habitants ni à la question de l'équité territoriale.

Aujourd'hui les territoires impactés par la rénovation urbaine comptent plus de pistes cyclables que la moyenne nationale car le Code de l'Environnement les y oblige. Le vélo devient le résultat secondaire de la transformation de la ville plutôt qu'un outil d'inclusion. Une politique vélo digne de ce nom doit se baser sur les usages et la complémentarité des mobilités. Le vélo est en train de devenir un statut social différenciant ceux qui ont le privilège de choisir leur mobilité de ceux qui la subissent.

La marche à pied reste la cellule souche de la mobilité et l'époque de la voiture-reine est progressivement en train de prendre fin. Tout reste question de méthode, de calendrier et d'incarnation.

Mohamed-Jamil ABID | Jade BENABDELKADER
Groupe Un île | Contact : groupeunile@gmail.com

Vous Nous Île

Groupe d'opposition

L'écoquartier, futur quartier d'habitat ?

Présenté comme la vitrine du renouveau de L'île-Saint-Denis, l'écoquartier fluvial devait concilier qualité de vie, transition écologique, activité économique et mixité sociale. Aujourd'hui, la réalité appelle davantage de lucidité.

La Chambre régionale des comptes a récemment pointé plusieurs fragilités du projet : des prix de logements élevés, une commercialisation plus difficile que prévu et un modèle économique sous tension. Ces alertes ne peuvent être ignorées.

Car un quartier ne vit pas uniquement grâce à ses habitants. Il a besoin d'entreprises, de commerces, de services et d'emplois. Or les implantations économiques tardent à venir. Les locaux prévus peinent à trouver preneur et certaines orientations initiales sont déjà remises en question.

Ainsi, un projet de transformation d'un bâtiment

initialement destiné à accueillir de l'activité économique vers un autre usage est désormais envisagé. Lorsqu'un projet évolue avant même d'avoir trouvé son équilibre, cela interroge.

Que ce soit chez certains de nos voisins du 92 ou du 93, de nouveaux quartiers réussissent à attirer entreprises, commerces et services. Le dynamisme est au rendez-vous. Pourquoi pas nous ?

Dans notre vision, nous avons toujours soutenu la reconquête des friches industrielles et l'amélioration du cadre de vie. Mais l'ambition ne remplace ni le réalisme ni l'évaluation des résultats. Une politique publique se juge à ce qu'elle produit concrètement pour les habitants. Sans une véritable stratégie d'attractivité économique et sans correction de trajectoire, le risque est réel : voir émerger un quartier où l'on habite, mais où l'on ne vit pas. Un quartier dortoir.

Henry Pernot, Madioula Aïdara-Diaby, Nicolas Flamand, Nadir Nini – contact@vousnousile.fr

8 juillet > 1^{er} août 2026

Seine commune

Programme
détaillé



Base de loisirs nautiques
Animations ludiques et sportives
Concerts, guinguette

90 ans
des congés
payés !